



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : BESANÇON

Établissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3LP120002777

Dénomination nationale : Protection de l'environnement

Spécialité : Gestion et traitement des déchets

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des spécialistes de la gestion, de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets. Les diplômés sont initiés aux enjeux de la qualité, de la sécurité, de la communication en entreprise, aux principes de développement durable et au respect de l'environnement. Les métiers visés sont : technicien en traitement des déchets, responsable des déchets responsable de service propreté-déchets, responsable environnement...

Cette spécialité, ouverte en 2000 en formation initiale, est portée par l'UFR « Sciences et techniques » de l'Université de Besançon, sur le site de Lons-le-Saunier. Elle complète l'offre de formation dans le domaine de la préservation de l'environnement. La formation ne rencontre pas de concurrence dans la région.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	34
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	7 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	87 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels (PAST compris)	64 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes nationales	74 % - 96 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La législation, la préoccupation pour l'environnement, les exigences en matière d'aménagement du territoire, et l'inquiétude des populations ont accentué la nécessité de former des personnels qualifiés dans la gestion des déchets. Cette spécialité pluridisciplinaire répond à ce besoin de spécialistes capables d'étudier la faisabilité et la crédibilité des processus de gestion, de collecte et de traitement des déchets. Forte de son expérience de plus de dix ans, la formation a atteint une certaine maturité et est reconnue auprès de la profession mais n'a pas acquis une notoriété suffisante parmi le public universitaire. Le dossier ne fournit pas tous les éléments pour apprécier la spécialité à sa juste valeur, comme le positionnement dans le contexte universitaire et régional.



Le taux de pression légèrement supérieur à 2 est relativement faible traduisant une attractivité moyenne. Cette dernière permet tout de même d'obtenir des effectifs d'environ 34 étudiants issus essentiellement de DUT et de BTS. Malgré l'affichage qu'aucune connaissance initiale n'est véritablement indispensable, la formation ne réussit pas à intégrer plus de 4 étudiants issus de L2. Approximativement 10 % des inscrits sont en formation initiale.

L'employabilité a été mesurée par les enquêtes nationales qui relatent un taux d'insertion satisfaisant. Le taux de diplômés en emploi pour les promotions de 2005 à 2007 varie entre 74 % et 96 %. Les données fournies indiquent une adéquation entre les métiers exercés et ceux visés par la formation ; les poursuites d'études sont dans des pourcentages tout à fait acceptables (inférieurs à 10 %). Les tableaux ne permettent pas d'apprécier la durée moyenne de recherche d'emploi, qui semble inférieure à 1 an. Il est regrettable qu'aucun suivi des diplômés n'ait été mis en place pour analyser l'insertion des promotions 2008 et 2009.

La formation a noué de nombreux liens avec des structures publiques, des structures associatives locales et nationales, des organismes de représentations, des bureaux d'études... Ces partenariats nombreux et de bonne qualité ne font pas l'objet de convention mais permettent la participation des professionnels dans l'encadrement de stages, dans des visites d'usines, dans des enseignements spécifiques à la gestion et le traitement des déchets (à concurrence de 64 % du volume horaire global). Le nombre d'intervenants est conséquent et la diversité des enseignements nuit à la spécialisation.

Les professionnels assistent une fois par an au conseil de perfectionnement pour débattre des modifications à apporter à la spécialité en tenant compte des évolutions des métiers et de l'évaluation des enseignements par les étudiants. Enfin, l'auto-évaluation reprend les éléments du dossier principal sans synthèse et sans apporter de commentaires évaluatifs.

- Points forts :
 - Insertion professionnelle satisfaisante.
 - Réseau important de partenaires.
 - Bonne implication professionnelle.

- Points faibles :
 - Taux de pression faible.
 - Pas d'alternance.
 - Pas de résultats d'insertion professionnelle pour les promotions 2008 et 2009.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il est vivement recommandé de mettre en place un suivi systématique des diplômés à 6 ou 12 mois pour mesurer finement l'employabilité. Les résultats des enquêtes constituent un excellent outil de pilotage et sont des éléments essentiels pour le conseil de perfectionnement dont le rôle est d'analyser la pertinence de la formation dans le contexte actuel.

La diversité des parcours et la multiplication des intervenants laissent sous entendre que la spécialisation ne peut pas vraiment se faire et ce qui nuit à la qualité pédagogique de l'enseignement. La diversité est une dimension enrichissante mais elle se doit de conserver une certaine proportion. Il conviendra donc de restreindre le nombre d'intervenants.

Etant donné le taux de pression relativement faible, il ne semble pas judicieux d'envisager une augmentation des effectifs dans les années qui viennent. Il est recommandé de concentrer ses efforts sur des actions de communications, sur le montage de passerelles... pour améliorer l'attractivité.